

La diversité culturelle en questions

PAR ANNE-MARIE IMPE

dossier

« Je suis un Tupi qui joue du luth... »

Serge Gruzinski



Cette nuit, j'ai fait un terrible cauchemar. Je voyageais autour de la planète et découvrais un monde monochrome. Homogène. Totalement monotone. De Bogota à Beijing, en passant par Besançon et Berlin, Bamako et Brazzaville, Bagdad ou Bangkok, j'entendais parler la même langue : une espèce d'anglais simplifié à l'extrême. A table, les hamburgers avaient détrôné les *tortillas* (2), le *tieb u djen* (3) ou les *mam tom* (4). Le coca-cola coulait à flots et personne ne savait plus ce qu'était le *pèkè* (5), le *bissap* (6) ou le thé à la menthe.

Partout, les mêmes panneaux publicitaires vantaient les mêmes marques de produits et vêtements griffés que l'on retrouvait dans les mêmes magasins. Le monde entier semblait avoir revêtu l'uniforme : chemise Mao, jeans et baskets. Tout était fade, gris, terne. Semblable. La musique ? Standardisée. Les arts plastiques ? Aseptisés. Les productions cinématographiques ? Homogénéisées. La littérature ? Alignée. Partout, la même manière de vivre et de s'ennuyer. La terre n'était plus constituée que d'un seul village. Ou plutôt d'une seule méga-banlieue triste, où tout avait été passé à la moulinette de la globalisation.

Je me suis réveillée en sursaut. Et pour tenter de dissiper cette vision d'horreur, j'ai décapsulé une trappiste, au goût bien affirmé, que j'ai savourée à petites lampées, en croquant des *chapulines* (7) et des *pastels* (8), au son de *Niani*,

Dans quel(s) pays se trouve(nt) ces deux monuments ? Edifiés par des civilisations très différentes, l'une sud-américaine, l'autre nord-africaine, ils se ressemblent pourtant étrangement. Site de Monte Alban (Mexique) et de Saqqarah (Egypte).



chants et rythmes de la communauté mandingue, enregistrés par le label colophon ⁽⁹⁾. Ensuite, j'ai visionné *Happy Together*, splendide film de Wong Kar-Wai ⁽¹⁰⁾ qui aborde de manière déroutante et sensible la thématique de la diversité culturelle.

Petit à petit, j'ai retrouvé le sourire. Mais mon inquiétude ne s'est pas dissipée pour autant car, comme le souligne Guy Duplat « *Les superproductions américaines et les musiques poussées par les majors du disque déferlent sur le monde comme des rouleaux compresseurs, éliminant les cultures différentes* » ⁽¹¹⁾. L'homogénéisation des goûts ne relève plus uniquement du cauchemar, elle est déjà en partie réalité. Les producteurs de boissons et d'aliments osent de moins en moins concocter des mets de caractère. Par souci de plaire au plus grand nombre de consommateurs à travers le monde, ils mettent sur le marché des produits suffisamment neutres et standardisés pour ne heurter aucune papille. Le vin souffre déjà de ce syndrome : on ne compte plus les crus composés d'un seul cépage, pareillement vieillies en fûts de chêne et « agrémentés » de copeaux. Peut-on encore appeler « vins » ces breuvages globalisés ?

LA DIVERSITÉ EN PÉRIL

La diversité culturelle est une extraordinaire richesse, qui donne goût et « pétillance » à notre existence. Elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et doit à toute force être préservée. Au même titre que les espèces animales ou végétales. C'est le but de la « Convention sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques », en discussion à l'Unesco depuis des années.

Les enjeux en sont considérables. Si le texte est adopté par la Conférence générale de l'Unesco, en octobre, la thèse de l'« exception culturelle » se verra consacrée par le droit international. L'avant-projet de Convention reconnaît, en effet, que les biens et services culturels ne sont pas des marchandises comme les autres. Ils sont dotés d'une double nature, économique et culturelle. Et doivent à ce titre bénéficier d'un traitement particulier, qui leur permettra

de ne pas être soumis, comme les autres produits, aux lois de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord offrira dès lors aux Etats la possibilité de soutenir et protéger leurs artistes et industries culturelles. Les Américains et les Israéliens s'y sont jusqu'ici opposés, car ils estiment que cette Convention fausse la libre concurrence. On mesure donc à quel point le vote à l'Unesco sera capital.

Dans ce numéro d'*Enjeux internationaux*, une douzaine d'auteurs et photographes, originaires de près d'une dizaine de pays, éclairent pour nous différentes facettes de cet important dossier. Une vraie diversité de regards sur... la diversité. Mais les intervenants vont bien au-delà de l'examen de la seule Convention. Ils abordent également les questions posées et les problèmes véhiculés par la pluralité.

Faut-il, par exemple, par respect des différences culturelles, accepter des pratiques comme l'excision, le mariage forcé ou l'esclavage ? Certaines traditions ne doivent-elles pas être remises en question, voire fermement combattues ? Mais qui peut en décider, et selon quels critères ? Dans « *Moolaadé*, le film qui libère la parole », Pierre Cherruau aborde ces questions, avec tout le tact mais aussi la vigueur qui s'imposent.

Concernant plusieurs de ces pratiques, la communauté internationale a en effet pris position, et a établi des normes dites « indérogables » ⁽¹²⁾. Sont notamment interdits « *les tortures, peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » stipule l'article 7 du Pacte relatif aux droits civils et politiques ⁽¹³⁾. En vertu de celui-ci, l'excision, qui porte atteinte à l'intégrité physique des femmes, devrait dès lors être interdite.

LE PÉRIL DE LA DIVERSITÉ

Il ne faut pas se voiler la face. La rencontre des cultures n'est pas toujours vécue dans la plus parfaite harmonie. Si l'on consulte l'histoire et ses livres, force est de constater que le bruit et la fureur, les heurts et les combats ont la plupart du temps accompagné les contacts entre civilisations, marquant parfois durablement les ima-

ginaires collectifs. Face à ce qu'ils percevaient comme une agression, certains pays (comme le Japon du début du XVII^e siècle ou la Corée aux XVIII^e et XIX^e siècles) se sont carrément repliés sur eux-mêmes, fermant leurs frontières aux étrangers.

Aujourd'hui, la tendance au repli identitaire gagne à nouveau du terrain. Sous prétexte de protéger sa culture et son authenticité face aux effets pervers de la mondialisation, ou au supposé péril vert, blanc, jaune ou noir, on assiste à des enfermements frileux, au développement de mouvements ultranationalistes, à des poussées de xénophobie pouvant aller jusqu'à la purification ethnique et au génocide.

Dans les pays les plus prospères et qu'on croyait les mieux protégés, les attentats de New York, Madrid et Londres, mais aussi l'assassinat du cinéaste Théo Van Gogh par un extrémiste musulman à Amsterdam, ont ébranlé les convictions de beaucoup sur la coexistence pacifique et le dialogue des cultures. Les modèles hollandais ou britanniques de tolérance ont brusquement vacillé. Révélant leur fragilité, nos sociétés ont montré à quel point l'esprit démocratique, loin d'être un principe solidement ancré, était épidermique, voire pelliculaire.

Comment vivre ensemble dans la diversité? La question est cruciale et se pose avec une brûlante acuité. Nombreux sont ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur les différents modèles de gestion de la pluralité, dont chacun a montré ses limites. Que ce soit l'intégration à la française, qui vise à fondre les différences dans le creuset de la République, ou le multiculturalisme à l'anglo-saxonne qui, selon le juriste suisse Bernard Wicht, « ne propose aucun vouloir-vivre-ensemble et conduit, en dernière instance, à une certaine "balkanisation" des sociétés. »⁽¹⁴⁾

Comment concevoir dès lors une autre manière de vivre ensemble, qui transcende ces différents paradigmes, en évitant les écueils de la naïveté comme des anathèmes? En organisant la « cohabitation culturelle », répond Dominique Wolton, célèbre sociologue français, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et auteur, notamment, de *L'autre mondialisation*. Et de préciser que « La cohabitation culturelle consiste à établir des règles permettant à chaque culture de se protéger tout en dialoguant avec les autres cultures. »⁽¹⁵⁾ Cette conception est-elle finalement si éloignée du fameux modèle andalou du XII^e siècle, où juifs, chrétiens et musulmans coexistaient dans une harmonie unique pour l'époque?⁽¹⁶⁾ « Avec ses règles et ses limites, ses conflits et ses dominations, la convivance a bien eu lieu dans la civilisation d'al-Andalus, souligne Thierry Fabre. Une expé-

rience « susceptible d'éclairer les débats de notre temps où tend à s'imposer le paradigme d'Huntington, selon lequel "les fractures de civilisation sont les lignes de front de l'avenir". »⁽¹⁷⁾

A l'heure où la tentation du repli identitaire gagne du terrain, le grand poète et essayiste mexicain Octavio Paz nous invite à emprunter un autre chemin : « Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs, souligne-t-il. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations, de l'obsession de la pureté. Le drame des Aztèques, comme celui des Incas, est né de leur isolement total : impréparées à confronter d'autres normes que les leurs, les civilisations précolombiennes se sont volatilisées dès leur première rencontre avec l'étranger. »

« Les métissages ne sont jamais une panacée, écrit, dans le même esprit, Serge Gruzinski, directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris). Ils expriment des combats jamais gagnés et toujours recommencés. Mais ils fournissent le privilège d'appartenir à plusieurs mondes en une seule vie : "je suis un Tupi qui joue du luth..." »⁽¹⁸⁾

E

(1) *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, page 316.

(2) Galettes de maïs, base de l'alimentation mexicaine.

(3) Riz au poisson, plat très prisé au Sénégal.

(4) Salaison de crevettes, plat vietnamien.

(5) Alcool wallon, parfumé aux baies de genévrier.

(6) Nom donné au Sénégal à une boisson, chaude ou froide, consommée partout en Afrique et préparée à partir d'oseille de Guinée (*Hibiscus Sabdariffa*).

(7) Insectes grillés, dont la saveur est très appréciée au Mexique.

(8) Beignets de poisson consommés dans toute l'Afrique de l'Ouest.

(9) *Colophon Records* est un label belge, produit par le Consortium 6 novembre, qui regroupe plusieurs ONG. Sa collection de musiques populaires du monde veut notamment contribuer à sauvegarder des « patrimoines immatériels menacés par les déséquilibres économiques. »

(10) Né à Shanghai, le réalisateur du célèbre *In the Mood for Love* a passé la majeure partie de sa vie à Hong Kong.

(11) Voir article en page 20 de ce numéro.

(12) Les droits indérogables – pour lesquels aucune dérogation n'est permise – sont applicables en tout temps, en tout lieu et à tous les individus, précise Françoise BOUCHET-SAULNIER, dans son *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, Paris, Editions La Découverte & Syros, 2000, page 230.

(13) Adopté par l'ONU en 1966, il est entré en vigueur en 1976 et compte près de 150 Etats parties.

(14) « La diversité culturelle : le sens d'une idée », *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, Editions Autrement, collection Mutations n°233, page 11.

(15) « La cohabitation culturelle, nouveau concept pour une autre Europe », *Cultures en mouvement* n°62, novembre 2003, pp. 48 à 50.

(16) La réalité de cet « esprit de Cordoue », si souvent magnifié, est aujourd'hui remise en cause par certains auteurs, qui parlent à présent de « mythe andalou ».

(17) *L'héritage andalou*, La Tour d'Aigues, Editions de l'aube, collection Monde en cours, 1995, page 7.

(18) *La pensée métisse*, op. cit., page 316.

COMMENT VIVRE ENSEMBLE DANS LA DIVERSITÉ?

Au fil des numéros suivants, *Enjeux internationaux* proposera différents articles qui permettront d'approfondir la réflexion sur cette question capitale, qui n'est ici qu'esquissée.